

Nomination du Directeur du DPLSH

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu le code de l'Education et en particulier les articles L712-2 et L781-1 à L781-3 ;
- Vu les statuts de l'université des Antilles approuvés par le Conseil d'Administration du 23 juin 2016;
- Vu les statuts du Département Pluridisciplinaire de Lettres et Sciences Humaines (DPLSH) approuvés par le Conseil d'Administration du 28 novembre 2019 ;
- Vu la délibération de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'UA du 25 janvier 2017 portant élection de **Monsieur Eustase JANKY** en qualité de Président de l'Université des Antilles (UA) ;
- Vu le procès-verbal du Conseil du DPLSH réuni le 15 mai 2020 portant élection du Directeur ;

ARRETE

Article 1

Monsieur Pascal NANHOU, Professeur certifié est nommé Directeur du Département Pluridisciplinaire de Lettres et Sciences Humaines de l'Université des Antilles.

Article 2

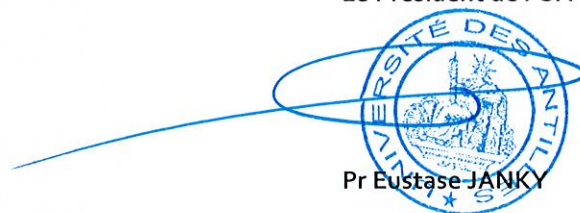
La nomination de Monsieur Pascal NANHOU prend effet à compter du **15 mai 2020**, pour une durée de 5 ans.

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 18 mai 2020

Le Président de l'UA



Pr Eustase JANKY